

Réf: Dossier N° 018130

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE TRANSPORT KANAWOLO »

Siège social Niakaramandougou, Niankaramadougou,
KANAWOLO,lot 193,ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE TRANSPORT KANAWOLO »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- TRANSPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Niakaramandougou, Niankaramadougou,
KANAWOLO,lot 193,ilot 22

Dirigeant(s) : M TOURE MAHIMPORON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03359 du 23/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22381/GTCA/RC/2021 du 23/08/2021

